



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1326 Vienne, le 29 juillet 2021

Déclaration de l'Union européenne sur les récents développements en République de Moldavie

FINAL (342 mots)

1. L'Union européenne rappelle qu'elle soutient un règlement pacifique, global et durable du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie, dans ses frontières internationalement reconnues, avec un statut spécial pour la Transnistrie.
2. Nous demeurons très préoccupés par la détérioration de la situation des droits de l'Homme dans la région de Transnistrie et soulignons l'importance du respect des standards internationaux et des engagements de l'OSCE en matière de droits de l'Homme et de libertés fondamentales. En particulier, nous demandons la libération immédiate de M. Ciorba emprisonné pour le seul fait d'avoir exercé ses libertés fondamentales, ainsi que de toutes les personnes injustement détenues par les autorités de facto de Transnistrie, notamment Oleg Horjan, Serghei Mirovici et Adrian Glijin.
3. Par ailleurs, nous saluons les efforts et la proposition faite par le Représentant spécial de la Présidence en exercice de l'OSCE en vue de la tenue d'une nouvelle réunion en format « 5+2 », seul mécanisme pour parvenir à un règlement global et durable du conflit. Celle-ci devra permettre, dans le plein respect de la souveraineté de la République de Moldavie dans ses frontières internationalement reconnues, des améliorations concrètes en matière de respect des droits de l'Homme, de la liberté de mouvement et dans la mise en œuvre intégrale du paquet de mesures de confiance agréées à Berlin en 2016, à Vienne en 2017 et réaffirmées à Rome en 2018. Nous notons à cet égard avec intérêt la disponibilité exprimée par la présidente Maia Sandu de reprendre les discussions dans ce cadre

4. L'Union européenne demeure aux côtés de la République de Moldavie et nous continuerons notre assistance, que ce soit dans le cadre du Partenariat oriental, de l'Accord d'association, de la zone de libre-échange approfondi et complet, du régime d'exemption de visas ou de l'aide pour surmonter l'épidémie de COVID-19 et ses conséquences socio-économiques. L'Union européenne continuera à lier cette aide à des résultats concrets de réformes en vue d'apporter des avantages tangibles aux citoyens de la République de Moldavie.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; l'Islande et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.